

# Événements dangereux lors d'activités forestières

Evaluation et documentation

1<sup>ère</sup> édition – parution septembre 2002

## Illustrations

Photo de couverture «Lieu de repos Forêt de Tharandt près de Dresde»  
avec le soutien amical de l'office du tourisme de Tharandt  
online: [www.tharandter-wald.com](http://www.tharandter-wald.com) · e-mail: [info@kurort-hartha.de](mailto:info@kurort-hartha.de)

Pages intérieures: HES pour l'économie forestière: 12, 18, 30  
KWF: 14, 16, 28  
BLB: 20  
BUK: 22  
SVB: 24  
Suva: 26  
Centre de formation forestière Maienfeld (CH): 32  
AUVA: 34, 36

## Impressum

© 2002 by Groupe de travail Forêt (Allemagne, Autriche, Suisse);  
Président: Othmar Wettmann  
Tous droits réservés · Imprimé en Allemagne

Conception générale Editions InfoMedia e.K. · Waldhäuser 17 · 01737 Tharandt  
Téléphone (00 49) 35 20 33 05 59, télécopie (00 49) 35 20 33 05 60  
online: [www.infomediaverlag.ch](http://www.infomediaverlag.ch) · e-mail: [info@infomediaverlag.ch](mailto:info@infomediaverlag.ch)

# Table des matières

	page
<b>Préface</b> .....	5
<b>Définitions</b> .....	7
<b>Etapes pour l'évaluation des dangers</b> .....	8
<b>Processus principaux de travail avec mise en danger</b>	
Pictogrammes et trames utilisés .....	11
■ Création de peuplements .....	13
■ Entretien et protection de la forêt .....	21
■ Récolte du bois .....	25
<b>Documentation des événements dangereux, objectifs de protection et mesures</b>	
■ Généralités .....	40
■ Création de peuplements .....	56
■ Entretien et protection de la forêt .....	62
■ Récolte du bois .....	70
<b>Classification des facteurs de mise en danger</b> .....	84
<b>Modèles pour copies</b>	
<input type="checkbox"/> Documentation des événements dangereux, objectifs de protection et mesures .....	88
<input type="checkbox"/> Procédés de travail avec événements dangereux .....	94
<b>Matrice pour l'évaluation des risques</b> .....	4 <sup>ème</sup> de couverture

# Préface

Le présent catalogue fut créé avec l'objectif **de garantir et d'améliorer la sécurité et la santé au travail des employés.**

C'est une œuvre collective de spécialistes allemands, autrichiens et suisses. Le catalogue doit être un auxiliaire pour l'employeur; il doit contribuer à l'application des obligations légales nationales pour la recherche et l'évaluation des événements dangereux lors de travaux en forêt.

Les devoirs pour la recherche et l'évaluation des événements dangereux, respectivement pour l'évaluation des risques et la documentation des résultats sont réglés par le Législateur, en Allemagne, en Autriche comme en Suisse (cf. tableau p. 6). La manière de procéder est chaque fois identique.

Tous les événements dangereux occasionnés par des sources de danger lors des activités au travail, respectivement aux postes de travail, sont recherchés. La classification des événements dangereux page 84 vous y aide.

Après avoir découvert un événement dangereux, il est évalué. Ceci veut dire que le risque de dommages causés à la personne ou de dégâts matériels est estimé. L'évaluation des risques peut s'effectuer par exemple à l'aide d'une matrice de risques (voir 4<sup>ème</sup> de couverture).

Si le risque n'est plus acceptable, il y a donc danger, l'employeur doit prendre

des mesures. Celles ci doivent toujours être prises dans l'ordre suivant: technique, organisation, personnel.

Après que les mesures aient été prises, leur efficacité doit être contrôlée selon la périodicité déterminée.

L'évaluation des événements dangereux (évaluation des risques) ne doit jamais être considérée comme terminée, car lors de chaque acquisition de machine, de chaque changement de procédé de travail, de chaque utilisation de nouvelle substance ou lors d'un changement de l'état de la technique, le concept de sécurité doit être réadapté.

Les employés directement concernés par le processus de travail devraient toujours être impliqués selon le niveau de leurs connaissances.

Dans le catalogue suivant, les activités forestières typiques sont décrites avec leurs événements dangereux potentiels.

On a tenu compte des enquêtes d'accidents et de maladies associées au travail par les assurances maladies dans les événements dangereux présentés.

Ce catalogue n'est pas exhaustif. L'employeur ou la personne qui est chargée de la sécurité doit évaluer les événements dangereux et les mesures correspondantes sur place, de manière adaptée aux postes de travail et aux activités spécifiques.

# Définitions

Avec ce catalogue des événements dangereux, élaboré en commun pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, nous espérons que la sécurité et la protection de la santé au travail des em-

ployés seront réalisées de manière complète et à un niveau élevé.

Le groupe de travail.

Bases légales	Evaluation des dangers	Examen préventif de médecine du travail
<b>l'Allemagne</b>		
- Arbeitsschutzgesetz	x	x
- Sozialgesetzbuch VII		x
- Arbeitssicherheitsgesetz		x
<b>l'Autriche</b>		
- ArbeitnehmerInnenschutzgesetz	x	x
- Landarbeitsgesetz und Landarbeitsordnungen der Bundesländer	x	x
<b>la Suisse</b>		
- Loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA)	x	x
- Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le Travail, LTr)	x	x
- Ordonnance sur la prévention des accidents et maladies professionnels (OPA)	x	x
- Directive sur l'appel aux médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (Directive CFST n° 6508)	x	x
- Travaux forestiers (directive CFST n° 2134)	x	

**Les sources de dangers** sont les sources de dommages possibles. Sur la base de leur caractéristiques causant des blessures ou des maladies, elles peuvent, sous certaines conditions, conduire à un événement dangereux.

**Les facteurs d'événements dangereux** (cf. p. 82) décrivent les caractéristiques des sources de danger.

Un **événement dangereux** (événement dangereux pouvant provoquer un accident ou dangereux pour la santé) est occasionné par une rencontre temporelle ou spatiale possible d'une source de danger et d'une personne, lors de laquelle un dommage peut survenir.

Les événements dangereux sont ainsi également des gênes pouvant occasionner des sollicitations négatives.

Un **danger** est un état ou un événement au cours duquel un risque non acceptable subsiste. Le **risque** est caractérisé par la fréquence et la gravité d'un dommage possible. Le risque représente ainsi un danger quantifié.

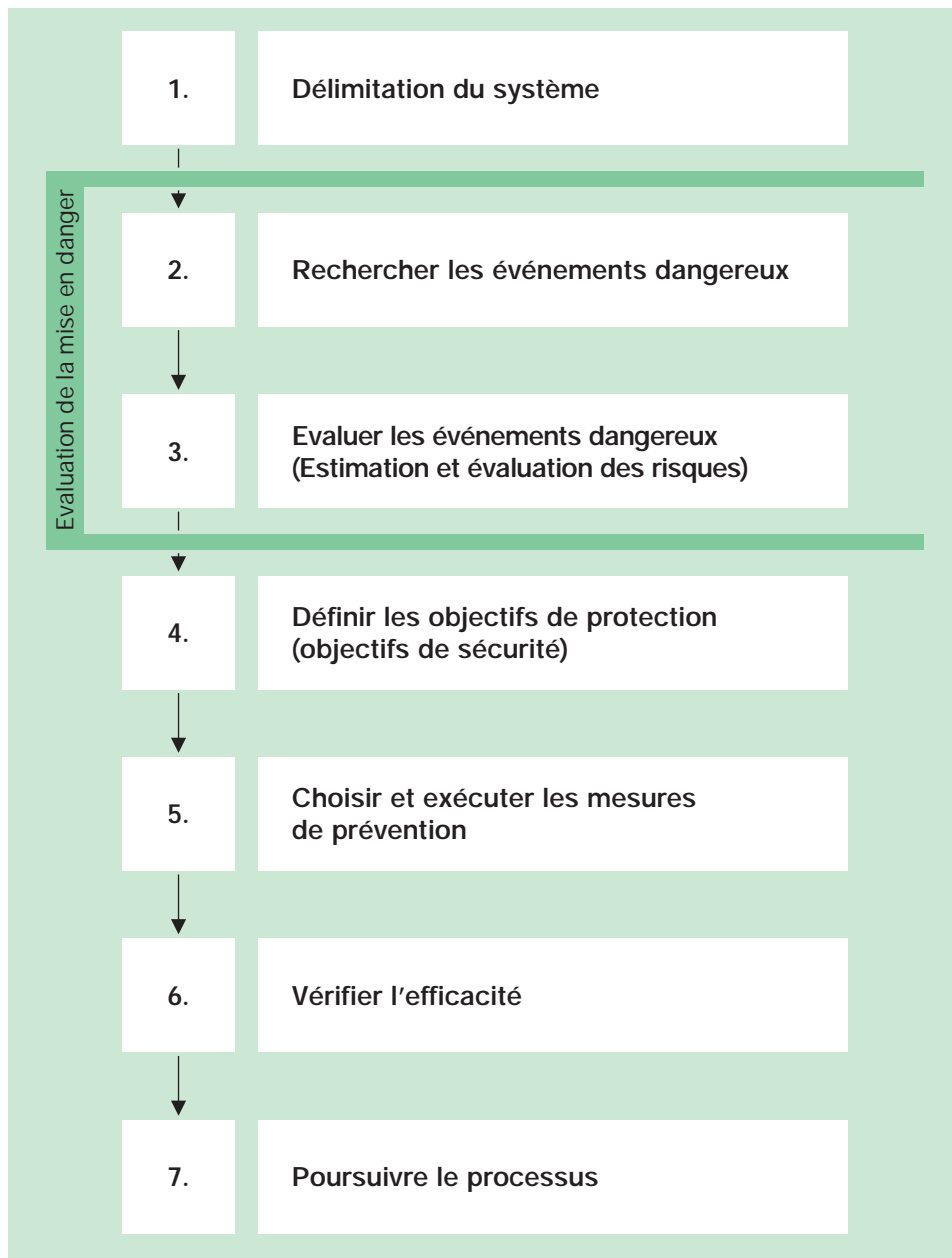
Une matrice est proposée en 4<sup>ème</sup> de couverture pour évaluer les risques.

Lorsque le danger est effectif, une **atteinte à la santé** (blessure ou maladie associée au travail) apparaît.

NB: Les dégâts matériels sont également possibles!

Source de danger	Événement dangereux	Danger	Exemples
Chaîne de tronçonneuse	La personne peut être blessée par la chaîne de tronçonneuse	La coupure survient avec une grande probabilité	
Matière auxiliaire ayant des propriétés nocives pour la santé	La personne respire les gaz d'échappement d'un moteur à combustion (p. ex. de la tronçonneuse)	Les maladies respiratoires sont probables	
Processus de travail unilatéral	La personne ne peut pas adopter une autre posture (p.ex. travaux forestiers en forte pente)	Les conséquences à court terme (monotonie) et à long terme (maladie) sont probables	

# Etapes de travail pour une évaluation des événements dangereux



# Principaux processus de travail avec événements dangereux

Pictogrammes et trames utilisés ..... 11

## Création de peuplements

Plantation manuelle .....	13
Plantation moto-manuelle .....	15
Plantation mécanisée .....	17
Plantation à l'aide d'une pelle de chantier .....	19



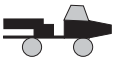











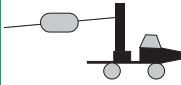















## Entretien et protection de la forêt

Elagage à la scie à main (depuis une échelle) .....	21
Elagage avec une scie à perche (depuis le sol) .....	23

## Récolte du bois

Récolte du bois avec la tronçonneuse .....	25
Récolte du bois à l'aide d'un treuil .....	27
Récolte du bois partiellement mécanisée .....	29
Récolte du bois mécanisée .....	31
Utilisation de la grue-à-câble – Montage d'une grue-à-câble mobile .....	33
Utilisation de la grue-à-câble – procédé par assortiments .....	35
Utilisation de la grue-à-câble – récolteuse combinée ou processeur .....	37

## Pictogrammes et trames utilisés

 Etre humain	 Scie à main	 Grue-à-câble mobile
 Hache	 Echelle	 Rouleau de câble
 Cisaille	 Scie à perche	 Câble
 Bêche	 Tronçonneuse	 Etai
 Houe de plantation	 Crochet de levage	 Grue-à-câble mobile avec chariot
 Tarière de plantation	 Pince de levage	 Charge
 Tracteur avec planteuse	 Crochet à tourner (sapi)	 Véhicule de débardage
 Planteuse	 Véhicule de débardage avec radio-commande	 Arbre
 Grue-à-câble mobile	 Débusqueur	 Récolteuse combinée
 Plante	 Processeur forestier	 Tracteur avec grue

Trames:



= actif



= actif au besoin

Activité:

**Plantation manuelle**

**Création de peuplements**



Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi? / Où?	Peuplement	Layon de débardage	Route	Atelier	événements dangereux (num. continue)
Généralités					505, 524, 525, 527, 529, 530, 532, 533
Entretien et transport de outils					604
Couper les racines					604
Préparer le trou de plantation					604, 607, 613
Effectuer le trou de plantation					607, 613
Y mettre la plante					
Reboucher le trou et tasser autour de la plante					607
Couper les bourgeons					604

Activité:

**Plantation moto-manuelle**

**Création de peuplements**



Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi?	Où?	Peuplement	Layon de débardage	Route	événements dangereux (num. continue)
Généralités					505, 524, 525, 527, 529, 530, 532, 534
Couper les racines					604
Transporter les outils					601, 604, 516, 518
Préparer le trou de plantation					
Effectuer le trou de plantation					601, 604, 516, 518
Mettre de l'engrais					612
Y mettre la plante					
Reboucher le trou et tasser autour de la plante					
Couper les bourgeons					604













Activité:

Plantation mécanisée

Création de peuplements



Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux				
Quoi? / Où?	Peuplement	Layon de débardage	Route	événements dangereux (num. continue)
Généralités				516, 524, 526, 527, 529, 530, 532, 533, 534, 602, 604, 605, 608
Monter sur la planteuse – le véhicule				610, 505
Descendre la planteuse, resp. avancer				517
planter				517
Relever la planteuse				517
Descendre de la planteuse – du véhicule				610, 505



Activité:

**Création de peuplements**






**Plantation à l'aide d'une pelle de chantier**

Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi? / Où?	Peuplement	Layon de débardage	Route	Atelier	événements dangereux (num. continue)
Généralités					516, 517, 524, 527, 528, 529, 530, 532, 533, 534
Dégager la couche de surface					606, 609
Effectuer le trou de plantation					603, 606, 609
Introduire la plante					505
Planter et refermer le trou de plantation					603, 606, 609
Egaliser le sol					505, 603, 606, 609
Entretien et transport					501, 502, 503, 505, 509, 511, 512, 515, 603, 604, 606, 609, 610

Activité:

### Elagage à la scie à main (depuis l'échelle)


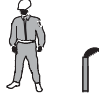
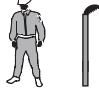




Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi?	Où?	Peuplement	Layon de débardage	...	événements dangereux (num. continue)
Généralités					505, 506, 519, 521, 523, 524, 529, 530, 532, 534
Sélectionner l'arbre					
Elaguer à hauteur d'homme					522, 703
Grimper à l'arbre					713, 721, 722
Elaguer jusqu'à la hauteur voulue					522, 705, 714, 719, 721, 722
Contrôle de qualité					

Activité:

### Elagage à la scie à perche (depuis le sol)



Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi?	Où?	Peuplement	Layon de débardage	...	événements dangereux (num. continue)
Généralités					505, 506, 519, 523, 524, 525, 526, 529, 530, 531, 532, 534
Sélectionner l'arbre					
Elaguer à hauteur d'homme					520, 522, 703, 711
Rallonger la perche/changer la scie					
Elaguer jusqu'à la hauteur voulue					
Contrôle de qualité					

Activité:

Récolte du bois

Récolte du bois à la tronçonneuse














Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi?	Où?	Peuplement	Layon de débardage	Route	événements dangereux (num. continue)
Généralités					505, 510, 512, 516, 518, 520, 523, 524, 525, 526, 527, 529, 530, 532, 533, 534
Abattre					801, 806, 819, 822, 826
Ebrancher					801, 811, 820, 826
Débiter					801, 812, 813, 826
Débusquer					521, 821, 827

Activité:

Récolte du bois

Récolte du bois à l'aide d'un treuil







Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi? / Ou?	Peuplement	Layon de débardage	Route	Place de stockage	événements dangereux (num. continue)
Généralités					505, 509, 510, 512, 516, 517, 518, 519, 520, 523, 524, 525, 526, 527, 529, 530, 532, 533, 534
Abattre					801, 802, 803, 804, 806, 807, 808, 810, 819, 822, 826
Ebrancher					801, 811, 820, 826
Débiter					801, 812, 813, 826
Débusquer					803, 804, 809, 810, 815
Débarder					803, 804, 809, 810, 815
Empiler					804, 815

Activité:

Récolte du bois partiellement mécanisée







Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi?	Où?	Peuplement	Layon de débardage	Route	événements dangereux (num. continue)
Généralités					501, 502, 509, 511, 512, 516, 517, 526, 527, 528, 529, 530, 532, 533, 534
Débarder					805, 817, 823, 824, 825, 826, 828, 829, 830
Empiler					

Activité:

Récolte mécanisée



Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi?	Où?	Peuplement	Layon de débardage	Route	événements dangereux (num. continue)
Généralités					501, 509, 511, 512, 516, 517, 526, 527, 529, 530, 532, 533, 534
Abattre					805, 814, 823, 824, 825, 828, 829, 830, 831
Débusquer					
Ebrancher					
Débité et stocker provisoirement					



Montage de la grue-à-câble



Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi?	Où?	Peuplement	Ligne de câble	Route	événements dangereux (num. continue)
Généralités					501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 515, 516, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 527, 529, 530, 532, 533
Eriger l'installation en position de travail et amarrer					818, 823, 824
Préparer le matériel et les outils pour les différents postes de travail					818
Tirer env. 10 m de câble					818
Eriger, assurer et ancrer le mât					818, 823
Tirer le câble porteur et l'ancrer					818
Eriger les mâts					801, 818
Insérer le chariot dans le câble porteur					818
Tendre le câble porteur et l'assurer					818

Activité:

Récolte du bois

Utilisation de la grue-à-câble – procédé par assortiments



Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Quoi? / Où?	Peuplement	Layon de débardage	Route	Place de stockage	événements dangereux (num. continue)
Généralités					501, 502, 503, 504, 505, 506, 509, 510, 511, 512, 516, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 527, 528, 529, 530, 532, 533, 534
Arrimer la charge					815, 816, 827
Tirer la charge jusqu'à la ligne de câble					815
Transporter la charge					815
Décrocher la charge					815, 816
Débarder					804, 817
Empiler					804, 817

Activité:

Récolte du bois

Utilisation de la grue-à-câble – récolteuse combinée



Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux						
Quoi?	Où?	Peuplement	Layon de débardage	Route	Place de stockage	événements dangereux (num. continue)
Généralités						501, 502, 503, 504, 505, 506, 509, 510, 511, 512, 516, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 527, 528, 529, 530, 532, 533, 534
Abattre et tirer						801, 802, 806, 807, 808, 809, 810, 826
Débusquer						808, 809, 810, 816
Transporter la charge						815
Décrocher la charge						815, 816
Ebrancher-débiter						814, 817, 828, 829
Débarder						817, 824, 825
Empiler						817, 824, 825

# Documentation des événements dangereux, des objectifs de protection et des mesures

Généralités .....	40
Création de peuplements .....	56
Soins et protection de la forêt .....	62
Récolte du bois .....	70

Entreprise Adresse Téléphone	_____	Collaborateur:  Nom _____	Accord de la Direction Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>  Nom _____	Date/Signature _____
	_____			
	_____			

Genre d'entreprise: <b>Forestière</b>  _____ _____ _____	<input type="checkbox"/> Domaine de travail <input type="checkbox"/> Groupe professionnel/Personne <input type="checkbox"/> Activités	<b>Généralités</b>
	<input type="checkbox"/> <b>Activités générales</b> <input type="checkbox"/> <b>Organisation et préparation du travail</b> <input type="checkbox"/> <b>Formation de base et continue</b> <input type="checkbox"/> <b>Travaux à l'extérieur</b> <input type="checkbox"/> <b>Entretien et réparation de machines et moyens de travail</b>	

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité		
			P	D	R	O	N					O	N	
<b>1. Événement dangereux mécanique</b>														
501	1.1	<b>Travaux de maintenance et de réparation</b> • Parties de machines en mouvement (p.ex. arbres, courroies, engrenages, manivelles) • Capot-moteur ou protecteur ouverts						éviter les blessures par des parties de machines ou protecteurs	– travailler selon le mode d'emploi; – service seulement avec les outils et les protections prévues par le constructeur; – travaux d'entretien et de réparation seulement moteur arrêté (p. ex. enlever la clé, personne dans le poste de conduite); – assurer le capot-moteur et les protecteurs en position ouverte; – éloigner les tiers de la zone dangereuse					
502	1.2	<b>Travaux de maintenance et de réparation</b> • Coins, pointes et couteaux d'outils, d'appareils et de machines						éviter les blessures, particulièrement celles de la main	– tenir compte des indications du mode d'emploi; – utiliser les outils appropriés ou des outils spéciaux; – porter les EPI appropriés, ainsi que des vêtements près du corps					
503	1.3	<b>Travaux de maintenance et de réparation aux véhicules, machines et appareils arrêtés</b> • Un véhicule arrêté se met en mouvement seul • Un véhicule est percuté						éviter d'être écrasé par un véhicule; empêcher d'être coincé ou écrasé entre des véhicules	– serrer le frein à main; – moteur arrêté, engager la plus petite vitesse dans le sens contraire; – utiliser des cales; – assurer le véhicule contre la mise en mouvement; – lors de l'accouplement et du montage d'appareils, personne entre l'appareil et le véhicule pendant le déplacement;					

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P	D	R	O	N					O	N
503									<ul style="list-style-type: none"> <li>– lorsque la vue est limitée, particulièrement en marche arrière, se laisser guider;</li> <li>– assurer la stabilité des outils portés</li> </ul>				
504	1.4	<b>Travaux en pente</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• objets roulants, glissants</li> </ul>						empêcher d'être touché par des troncs, des parties d'arbre ou des pierres roulants ou glissants	<ul style="list-style-type: none"> <li>– ne pas travailler l'un sur l'autre;</li> <li>– choisir des processus de travail adaptés;</li> <li>– le cas échéant assurer les troncs pour qu'ils ne roulent pas</li> </ul>				
505	1.5	<b>Marcher et travailler dans la pente</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• glisser, trébucher, se tordre un membre, faire un faux-pas</li> </ul>						empêcher la glissade, le trébuchement, les entorses et les faux-pas	<ul style="list-style-type: none"> <li>– évaluer les pentes;</li> <li>– considérer les caractéristiques du sol (p.ex. humidité, neige, glace) lors du choix du procédé de travail;</li> <li>– adapter le procédé de travail;</li> <li>– porter des chaussures de sécurité adaptées;</li> <li>– choisir une station et une posture sûres</li> </ul>				
506	1.6	<b>Travailler dans une pente raide</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• glisser, trébucher, faire un faux-pas, tomber</li> </ul>						empêcher de trébucher, de faire un faux-pas, et de tomber	<ul style="list-style-type: none"> <li>– choisir un procédé de travail adapté;</li> <li>– porter des EPI adaptés (p. ex. chaussures rigides, harnais, câble de sécurité à longueur variable);</li> <li>– choisir une station et une posture sûres</li> </ul>				
507	1.6	<b>Grimper à des arbres ou des mâts</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• glisser, tomber</li> </ul>						empêcher de glisser et de tomber	<ul style="list-style-type: none"> <li>– choisir un procédé de travail et de grimpe adapté;</li> <li>– n'effectuer les travaux de grimpe que par temps favorable;</li> <li>– ne grimper que sur des arbres ou des mâts stables;</li> <li>– utiliser les EPI adaptés (p.ex. grimpettes, ceinture d'élagueur, câble d'arrimage);</li> <li>– le cas échéant, effectuer une visite médicale préalable</li> </ul>				
508	1.6	<b>Travailler sur des arbres ou des mâts</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• tomber</li> </ul>						empêcher de tomber	<ul style="list-style-type: none"> <li>– choisir des procédés de travail adaptés;</li> <li>– ne travailler sur des arbres ou des mâts que par temps favorable;</li> <li>– ne grimper que sur des arbres ou des mâts stables;</li> <li>– utiliser les EPI adaptés (p.ex. grimpettes, ceinture d'élagueur, câble d'arrimage à âme d'acier)</li> </ul>				
509	1.6	<b>Monter/descendre et entrer/sortir des véhicules</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• chute</li> </ul>						éviter les blessures dues aux chutes	<ul style="list-style-type: none"> <li>– n'utiliser que les accès et les poignées prévus;</li> <li>– faire réparer conformément les accès et les poignées endommagés;</li> </ul>				

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N					O	N
509									<ul style="list-style-type: none"> <li>– nettoyer régulièrement les accès, les marchepieds et les poignées; éventuellement enlever la glace et la neige;</li> <li>– ne pas sauter, descendre face au véhicule;</li> <li>– porter des chaussures solides</li> </ul>				
<b>3. Substances dangereuses</b>													
510	3.1	<b>Machines à moteur à explosion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• gaz d'échappement</li> </ul>						éviter les atteintes à la santé par des substances cancérigènes	<ul style="list-style-type: none"> <li>– utiliser des carburants spéciaux;</li> <li>– faire attention à la bonne proportion huile - carburant dans le mélange;</li> <li>– utiliser des machines avec catalyseur;</li> <li>– nettoyer les filtres et régler le régime régulièrement;</li> <li>– dévier les gaz d'échappement, respectivement ne pas faire fonctionner les machines à moteur à explosion dans des lieux fermés</li> </ul>				
511	3.4	<b>Entretien des véhicules hors de l'atelier/travailler sur un véhicule après un cas d'accident</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• jets d'huile hydraulique</li> </ul>						empêcher les blessures occasionnées par les jets d'huile hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> <li>– respecter la pression maximale autorisée dans le circuit hydraulique;</li> <li>– contrôler régulièrement les tuyaux hydrauliques;</li> <li>– neutraliser la pression avant de travailler sur les circuits hydrauliques;</li> <li>– ne pas appuyer avec le doigt sur les fuites;</li> <li>– remplacer les tuyaux abîmés;</li> <li>– remplir et compléter le liquide hydraulique seulement par une pompe;</li> <li>– utiliser une huile hydraulique rapidement dégradable;</li> <li>– porter des EPI (p.ex. gants de protection);</li> <li>– emporter des liants pour huile et de l'étaupe</li> </ul>				
<b>5. Dangers d'incendie et d'explosion</b>													
512	5.1	<b>Faire le plein de véhicules et de machines</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• renverser du carburant sur les vêtements, les EPI ou au sol</li> <li>• enflammer du carburant</li> </ul>						éviter les brûlures dues à du carburant qui s'enflamme	<ul style="list-style-type: none"> <li>– éviter les feux ouverts;</li> <li>– ne pas fumer;</li> <li>– utiliser des jerrican combinés avec bec verseur de sécurité;</li> <li>– préparer un tapis de service (liant à huile et carburant sous forme de non-tissé)</li> </ul>				
513	5.1 et 5.2	<b>Stocker du carburant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• danger d'incendie et d'explosion</li> </ul>						éviter les incendies et les explosions (p. ex. dues au stockage inapproprié)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– prendre les mesures de ventilation et de prévention des explosions et des incendies à l'entrepôt de carburants;</li> <li>– interdiction de fumer et interdiction de feux ouverts</li> </ul>				

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai		Efficacité	
			P	D	R	O	N				réal.	O	N	
514	5.1 et 5.2	<b>Manipulation de carburants et de gaz inflammables</b> • danger d'incendie et d'explosion						empêcher les incendies et les explosions (p.ex. en transvasant des carburants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– lors du remplissage, du transvasement de carburant et lors de manipulation de bouteilles de gaz, interdire de fumer et les feux ouverts;</li> <li>– ne pas renverser le carburant (p.ex. utiliser des embouts auto-fermants sur les jerricans);</li> <li>– vérifier l'étanchéité des installations;</li> <li>– avoir un extincteur à portée de main</li> </ul>					
<b>6. Dangers thermiques</b>														
515	6.1	<b>Travaux d'entretien et de réparation</b> • contact avec des substances bouillantes (p. ex. avec de l'huile) • contact avec des parties de machines bouillantes (p.ex. pot d'échappement)						éviter les brûlures	<ul style="list-style-type: none"> <li>– laisser refroidir les substances &amp; les machines;</li> <li>– porter des EPI (p.ex. gants de protection)</li> </ul>					
<b>7. Evénements dangereux par des influences physiques spéciales</b>														
516	7.1	<b>Utilisation de machines, appareils, véhicules</b> • bruit						empêcher les dommages à l'ouïe	<ul style="list-style-type: none"> <li>– acheter seulement des machines, des véhicules et appareils homologués ayant des émissions sonores réduites;</li> <li>– laisser les portes des véhicules et des machines fermées;</li> <li>– diminuer le temps d'exposition;</li> <li>– changer de poste de travail;</li> <li>– dès 85 dB(A), porter des protège-ouïes;</li> <li>– le cas échéant, utiliser des protège-ouïes avec transmission radio (p. ex. plantation au trax, lors du travail dans les chablis)</li> </ul>					
517	7.3	<b>Utilisation de machines, appareils, véhicules</b> • vibrations sur tout le corps						empêcher les atteintes à la santé dues aux vibrations sur tout le corps (p. ex. maladies du système nerveux végétatif, de la colonne vertébrale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– utiliser des sièges amortissant les vibrations, réglable selon le poids de l'utilisateur, et, si nécessaire, pivotant;</li> <li>– adapter la machine, le véhicule et le siège entre eux;</li> <li>– véhicule avec cabine homologuée;</li> <li>– adapter la pression des pneus;</li> <li>– réduire la vitesse d'avancement;</li> <li>– diminuer la durée d'exposition;</li> <li>– prévoir des changements d'activité</li> </ul>					
518	7.4	<b>Utilisation de machines et appareils</b> • vibrations main - bras						empêcher les atteintes à la santé dues aux vibrations sur la main, le bras (p.ex. maladie des doigts blancs)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– utiliser des machines et des appareils occasionnant peu de vibrations;</li> <li>– entretien selon les données du constructeur (p.ex. remplacer à temps les pièces du système anti-vibrations)</li> </ul>					



n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P	D	R	O	N					O	N
518									<ul style="list-style-type: none"> <li>- diminuer la durée d'exposition</li> <li>- prévoir des changements d'activité</li> </ul>				
<b>8. Événements dangereux par les conditions environnementales</b>													
519	8.1	<b>Travaux à l'extérieur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• conditions météo (p.ex. chaleur, soleil, ozone, poussière, froid, humidité)</li> </ul>						empêcher les atteintes à la santé dues aux conditions météo (p. ex. coup de chaleur, coup de soleil, gelures)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- porter des vêtements de travail et des EPI adaptés;</li> <li>- utiliser des moyens de protection contre le soleil;</li> <li>- pauses dans un endroit protégé (p. ex. roulotte du personnel);</li> <li>- prévoir des changements d'activité et des travaux subsidiaires;</li> <li>- décaler les horaires de travail</li> </ul>				
<b>9. Sollicitations physiques/travaux pénibles</b>													
520	9.1 et 9.3	<b>Travaux avec des appareils à moteur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• postures forcées</li> <li>• travaux dynamiques pénibles</li> </ul>						empêcher les surcharges corporelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utiliser des procédés de travail favorables ergonomiquement;</li> <li>- utiliser des appareils favorables ergonomiquement;</li> <li>- proposer de faciliter le travail avec des accessoires techniques (p.ex. harnais sur les deux épaules pour débroussailleuse);</li> <li>- prêter attention à une posture corporelle et une exécution des travaux ergonomiquement juste;</li> <li>- prévoir des changements d'activité;</li> <li>- s'en tenir aux pauses de récupération;</li> <li>- faire de la gymnastique compensatoire</li> </ul>				
521	9.4	<b>Soulever, porter et transporter des charges lourdes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• surcharges corporelles</li> </ul>						empêcher les surcharges corporelles (p.ex. en levant des charges lourdes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- créer des processus de travail favorables ergonomiquement;</li> <li>- faciliter le travail grâce à des accessoires techniques;</li> <li>- prêter attention à une posture corporelle et une exécution des travaux ergonomiquement juste;</li> <li>- prévoir des changements d'activité;</li> <li>- s'en tenir aux pauses de récupération;</li> <li>- faire de la gymnastique compensatoire</li> </ul>				
<b>10. Perception et travaux manuels</b>													
522	10.3	<b>Manier des outils</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• maniement difficile</li> </ul>						empêcher les blessures dues à l'utilisation d'outils inadaptés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- choix des outils selon des critères ergonomiques (p.ex. poids, poignée);</li> <li>- utilisation correcte d'outils adéquats et de bonne qualité</li> </ul>				

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai		Efficacité	
			P	D	R	O	N				réal.	O	N	
<b>11. Autres événements dangereux</b>														
523	11.1	Travailler sans Epi, avec des EPI insuffisants ou inadaptés						empêcher les événements dangereux et les sollicitations dues à des EPI manquants, mauvais ou insuffisants	<ul style="list-style-type: none"> <li>– mettre à disposition les EPI adaptés;</li> <li>– consulter le travailleur lors de l'acquisition des EPI;</li> <li>– instruire l'utilisation et l'entretien des EPI;</li> <li>– faire appliquer le port d'EPI</li> </ul>					
524	11.4	Travaux en plein-air <ul style="list-style-type: none"> <li>• être mordu, piqué par des animaux, des insectes</li> <li>• entrer en contact avec des produits d'origine animale</li> </ul>						empêcher les atteintes à la santé dus à des morsures, piqûres, infections ou réactions allergiques (p.ex. rage, borreliose, FSME, ténia)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– informer sur les dangers et les mesures de sécurité;</li> <li>– porter des vêtements de travail couvrant le corps;</li> <li>– proposer des vaccins;</li> <li>– proposer des produits anti-insectes;</li> <li>– lors d'allergies connues, se procurer les antidotes chez le médecin;</li> <li>– s'informer réciproquement quant aux allergies personnelles;</li> <li>– assurer l'organisation en cas d'urgence (p. ex. alarmer, premiers secours, pharmacie de poche);</li> <li>– éviter les contacts directs (p. ex. toucher) avec les animaux malades;</li> <li>– respecter les règles d'hygiène</li> </ul>					
525	11.5	Travaux en plein air <ul style="list-style-type: none"> <li>• entrer en contact avec des plantes toxiques, des parties de plantes ou des produits issus de plante toxiques</li> </ul>						empêcher les atteintes à la santé dues aux infections, substances toxiques et réactions allergiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>– informer sur les dangers et les mesures de sécurité;</li> <li>– porter des vêtements de travail couvrant le corps;</li> <li>– porter les EPI adaptés;</li> <li>– assurer l'organisation en cas d'urgence (p. ex. alarmer, premiers secours, pharmacie de poche)</li> </ul>					
<b>12. Sollicitations psychiques</b>														
526	12.1	Travailler sans personne de contact <ul style="list-style-type: none"> <li>• ennui, isolation sociale</li> <li>• fatigue psychologique due au travail isolé</li> </ul>						empêcher les atteintes à la santé dues à l'isolation sociale et la fatigue psychologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>– s'assurer d'un contact social direct approprié lors du travail: travailler en groupe d'au moins deux;</li> <li>– changement d'activités</li> </ul>					
<b>13. Organisation</b>														
527	13.1	Travailler sans ordre de travail <ul style="list-style-type: none"> <li>• se mettre en danger soi-même ainsi que d'autres personnes</li> </ul>						empêcher les accidents et les atteintes à la santé par des processus de travail irréflechis et des ordres de travail non compris	<ul style="list-style-type: none"> <li>– fixer les processus de travail de telle sorte que la santé du travailleur soit préservée et que l'exécution des tâches soit possible;</li> <li>– préparer le travail;</li> <li>– discuter le travail et le donner sous forme écrite</li> </ul>					

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P	D	R	O	N					O	N
528	13.1	<b>Collaboration avec l'entrepreneur</b> • ennui, isolation sociale • fatigue psychologique due au travail isolé						empêcher une coordination et une communication insuffisantes	– adjuger les travaux aux entrepreneurs aussi selon les critères de sécurité; – obliger par contrat à respecter les dispositions de sécurité; – coordonner la collaboration; – faire intervenir les personnes compétentes (p.ex. coordinateur)				
529	13.2	<b>Temps de travail</b> • ne pas respecter les temps de travail, de repos ni les pauses						empêcher les accidents et les atteintes à la santé dus à un travail trop long et à un non-respect des pauses	– respecter les temps de travail réglementaires; – respecter les pauses et les repos				
530	13.3	<b>Travailler sans formation de base et continue correspondantes</b> • se mettre en danger soi-même, mettre d'autres collaborateurs et des tiers en danger						empêcher les accidents et les atteintes à la santé dus à une qualification, resp. une formation de base et continue insuffisante	– ne donner un travail qu'à un travailleur ayant la formation de base et continue correspondante; – former les collaborateurs de manière ciblée; – n'engager que des personnes formées en conséquence				
531	13.4	<b>Recruter et choisir de nouveaux collaborateurs</b> • faire travailler des personnes inappropriées (dommages à la santé et dégâts matériels)						éviter les événements dangereux pour les collaborateurs et les autres personnes; éviter les dégâts matériels	– effectuer une déclaration médicale d'aptitude; – déterminer et s'en tenir à des critères d'aptitude d'entreprise (p. ex. formation); – examiner, resp. voir les permis de conduire nécessaires; – formation initiale ciblée des nouveaux collaborateur, accompagnement				
532	13.4	<b>Instruction, information, formation</b> • ne pas connaître les dangers et les mesures de sécurité						empêcher les accidents et les atteintes à la santé dus à des instructions, des informations ou des formations non effectuées ou insuffisantes	– instruire les collaborateurs sur les dangers possibles ainsi que les mesures de prévention avant la prise de travail				
533	13.5	<b>Responsabilité</b> • Les tâches, les compétences et les responsabilités ne sont pas réglées ou de manière trop peu claire						empêcher les accidents et les atteintes à la santé par des responsabilités pas claires,	– régler les tâches, les compétences et les responsabilités de tous les employés par écrit; – désigner un correspondant sur le chantier (p.ex. chef de groupe);				

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N					O	N
533								resp. des tâches pas perçues	- lors de l'appel à des entreprises extérieures, coordonner les travaux				
534	13.6	Travaux mécanisés sans personne de contact • pas d'aide lors d'un accident						empêcher les atteintes à la santé dues à une non assistance	- si possible ne jamais travailler seul! - assurer l'organisation en cas d'urgence (p.ex. formation de sauveteur, matériel de premier secours, alarme, système d'appel d'urgence, moyens de communication, documentation)				

contrôle répété des mesures

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Remarques

---



---

Signature: \_\_\_\_\_

Documentation des événements dangereux,

objectifs de protection et mesures

Entreprise Adresse Téléphone	_____	Collaborateur:  Nom _____	Accord de la Direction Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	_____
	_____			
	_____			
		Nom _____	Nom _____	Date/Signature _____

Genre d'entreprise: <b>Forestière</b>  _____ _____ _____	<input type="checkbox"/> Domaine de travail <input type="checkbox"/> Groupe professionnel/Personne <input type="checkbox"/> Activités	<b>Plantation</b> <input type="checkbox"/> plantation manuelle <input type="checkbox"/> plantation moto-manuelle <input type="checkbox"/> plantation à la machine <input type="checkbox"/> plantation au trax
--	---	---

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai		Efficacité	
			P	D	R	O	N				réal.	O	N	
<b>1. Événement dangereux mécanique</b>														
601	1.1	Parties de machines en mouvement lors de la plantation moto-manuelle • la vis sans fin de la tarière est le point de happement et d'introduction						empêcher les blessures par introduction et pièces en rotation	– respecter les distances de sécurité; – faire particulièrement attention aux pieds et aux jambes; – porter des chaussures de sécurité; – porter des vêtements près du corps					
602	1.1	Parties en mouvement lors de la plantation à la machine • points d'écrasement, de cisaillement, de cognement, de coupure, d'introduction et de happement						empêcher les blessures dues à des parties de machines en mouvement non protégées	– respecter les distances de sécurité; – sécuriser les endroits dangereux de la machine avec des protections					
603	1.1	Mouvement de l'agrégat planteur du trax • points d'écrasement, de cisaillement, de cognement						empêcher les blessures dues aux mouvements du trax	– respecter les distances de sécurité; – porter les EPI nécessaires; – assurer la communication à l'aide de signaux et de signes distincts; – au besoin utiliser des radios					
604	1.2	Transport, utilisation et entretien d'outils et de machines • couteaux et pointes de p.ex. houe à planter, couteaux, tarières, planteuse, trax						empêcher les blessures dues aux coupures	– porter des EPI (p. ex. chaussures de sécurité, gants de protection); – couvrir, où c'est possible, les couteaux et les pointes lors du transport; – porter des gants de protection lors de l'aiguisage					

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P	D	R	O	N					O	N
605	1.3	<b>Accoupler et découpler les outils portés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• se trouver entre le véhicule et l'outil porté</li> <li>• danger de chute</li> </ul>						empêcher les blessures <ul style="list-style-type: none"> <li>• en accouplant et en découplant</li> <li>• en chutant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– utiliser des accouplements adaptés (p.ex. accouplements rapides);</li> <li>– se préoccuper de la vue du conducteur;</li> <li>– faire attention à la stabilité;</li> <li>– respecter les distances de sécurité;</li> <li>– examiner régulièrement l'état des véhicules</li> </ul>				
606	1.3	<b>Mouvoir le bras du trax</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• rayon d'action du bras de la grue et de l'outil de plantation</li> </ul>						empêcher les blessures lors de mouvements du bras et lors d'autres mouvements	<ul style="list-style-type: none"> <li>– veille à ce que le conducteur voie suffisamment;</li> <li>– faire attention à la stabilité;</li> <li>– respecter les distances de sécurité;</li> <li>– examiner régulièrement l'état des véhicules;</li> <li>– assurer la communication entre le machiniste et le planteur au moyen de radios;</li> <li>– se mettre d'accord sur des règles de comportement claires;</li> <li>– se mettre d'accord sur les tâches et les activités des participants</li> </ul>				
607	1.4	<b>Préparer le trou de plantation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• outil mal fixé, manche défectueux, etc.</li> </ul>						empêcher les blessures dues aux outils et aux pièces propulsés	<ul style="list-style-type: none"> <li>– contrôler la bonne fixation des outils; réenmancher le cas échéant;</li> <li>– contrôler régulièrement l'état des manches</li> </ul>				
608	1.4	<b>Se déplacer et travailler avec la planteuse</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pièces basculantes, oscillantes</li> </ul>						empêcher les blessures dues à des pièces propulsées ou animées par des mouvements incontrôlés	<ul style="list-style-type: none"> <li>– n'utiliser les machines qu'avec les protections prévues par le constructeur;</li> <li>– respecter les distances de sécurité;</li> <li>– considérer la position du centre de gravité de la machine;</li> <li>– empêcher que des pièces puissent se mouvoir de manière incontrôlée</li> </ul>				
609	1.4	<b>Travailler avec le trax</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pièces en mouvement</li> <li>• renversement du trax</li> </ul>						empêcher les blessures dues à des pièces animées par des mouvements incontrôlés ou à un renversement du trax	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Considérer la position du centre de gravité du trax;</li> <li>– empêcher les mouvements incontrôlés</li> </ul>				
610	1.5	<b>Monter sur et descendre des véhicules et machines</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• glisser, trébucher, se tordre, faire un faux-pas, tomber</li> </ul>						empêcher les glissades, les trébuchements, les entorses, les faux-pas, les chutes	<ul style="list-style-type: none"> <li>– n'utiliser que les accès et les poignées de maintien prévues;</li> <li>– porter des chaussures solides;</li> <li>– ne pas sauter, descendre face au véhicule;</li> </ul>				

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N					O	N
610									<ul style="list-style-type: none"> <li>– entretenir et réparer les accès et les poignées endommagés;</li> <li>– nettoyer régulièrement les accès, les marches, les poignées de maintien, enlever la neige et la glace le cas échéant</li> </ul>				
<b>2. Dangers électriques</b>													
611	2.1	<b>Utilisation de trax</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• entrer en contact avec des lignes électriques aériennes</li> </ul>						empêcher les électrocutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>– inventorer la place de travail concernant les lignes électriques aériennes sous tension;</li> <li>– le cas échéant, faire couper le courant par le fournisseur;</li> <li>– lors d'une électrocution: <ul style="list-style-type: none"> <li>- se tenir à distance de l'appareil</li> <li>- le machiniste ne doit pas quitter le poste de conduite, jusqu'à ce que le courant soit coupé</li> </ul> </li> </ul>				
<b>3. Substances dangereuses</b>													
612	3.5	<b>Epandre l'engrais de démarrage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• substances mettant la santé en danger</li> </ul>						empêcher l'ingestion, le contact avec la peau et les muqueuses	<ul style="list-style-type: none"> <li>– observer le mode d'emploi, resp. la fiche de sécurité;</li> <li>– instruire les collaborateurs spécifiquement;</li> <li>– protéger les mains et le cas échéant les yeux et les voies respiratoires;</li> <li>– ne pas se frotter ou se toucher les yeux;</li> <li>– disposer d'eau fraîche pour rincer</li> </ul>				
<b>9. Sollicitations physiques, travaux pénibles</b>													
613	9.2	<b>Plantation manuelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• travaux unilatéraux, travaux dynamiques pénibles</li> </ul>						empêcher les sollicitations démesurées dues aux travaux unilatéraux avec la houe à planter, et les travaux répétitifs pénibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>– adapter les travaux de plantation à l'entraînement;</li> <li>– adapter les pauses en conséquence;</li> <li>– rotation des postes de travail</li> </ul>				

**contrôle répété des mesures**

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

**Remarques**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Entreprise Adresse Téléphone	_____	Collaborateur:  Nom _____	Accord de la Direction Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>  Nom _____	Date/Signature _____
	_____			
	_____			

Genre d'entreprise: <b>Forestière</b>  _____ _____ _____	<input type="checkbox"/> Domaine de travail <input type="checkbox"/> Groupe professionnel/Personne <input type="checkbox"/> Activités	<b>Soins et protection de la forêt</b>
	<input type="checkbox"/> Eclaircies, soins aux jeunes peuplements avec la débroussailleuse <input type="checkbox"/> Eclaircies, soins aux jeunes peuplements avec la tronçonneuse <input type="checkbox"/> Elagage <input type="checkbox"/> Escalade des arbres	

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P	D	R	O	N					O	N
<b>1. Événements dangereux mécaniques</b>													
701	1.1	<b>Utiliser la débroussailleuse</b> • outils de coupe						empêcher les blessures dues à l'outil de coupe en rotation	- s'assurer avant le démarrage de la libre rotation de l'outil de coupe; - éloigner les tiers du champ de travail de la débroussailleuse; - réglage du ralenti par un professionnel (l'outil de coupe est immobile au ralenti); la manette des gaz retourne d'elle-même en position neutre lorsqu'elle est lâchée; - ne dégager des pièces coincées que lorsque le moteur est arrêté				
702	1.1	<b>Abattage et taille d'abattage avec la tronçonneuse</b> • tronçonneuse						empêcher les blessures dues aux coupures	choisir la technique de coupe sûre: - taille en biais à hauteur de hanche pour le procédé de rabattage - taille et contre-taille pour le procédé de pliage				
703	1.1	<b>Elagage avec une scie à perche ou une scie à main</b> • bris de la perche ou de la lame de scie						empêcher les dégâts matériels	- choisir des outils de qualité; - entretenir et utiliser les outils de manière professionnelle				
704	1.1	<b>Elagage à la scie à perche pneumatique ou au sécateur pneumatique</b> • parties de machines en mouvement non protégées						empêcher le contact avec des couteaux non protégés	- utiliser les outils de manière professionnelle (cf. mode d'emploi)				



n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P	D	R	O	N					O	N
705	1.1	<b>Elagage avec une scie à main sur une échelle appuyée</b> • bris de la lame de scie, blessure par la lame						empêcher les dégâts matériels, éviter les blessures de la peau	<ul style="list-style-type: none"> <li>– choisir du matériel de qualité;</li> <li>– utiliser les outils de manière professionnelle;</li> <li>– porter un casque, une protection du visage ou des yeux et des chaussures de sécurité</li> </ul>				
706	1.1	<b>Elagage à la scie à perche pneumatique ou au sécateur pneumatique</b> • outils de coupe						empêcher le contact avec les couteaux non protégés	<ul style="list-style-type: none"> <li>– utiliser les outils de manière professionnelle selon le mode d'emploi</li> </ul>				
707	1.2	<b>Grimper aux arbres avec des grimpettes</b> • les pointes, angles aigus, et coupants des grimpettes, branches ou moyens de travail						empêcher les piqûres et les écorchures de la peau	<ul style="list-style-type: none"> <li>– porter la protection des pointes pour marcher avec l'équipement;</li> <li>– porter des vêtements près du corps, des gants et des lunettes de protection;</li> <li>– utiliser le fourreau de lame</li> </ul>				
708	1.4	<b>Utiliser la débroussailleuse</b> • outil de coupe se détachant et étant projeté						empêcher les blessures dues à un outil de coupe se détachant et étant projeté	<ul style="list-style-type: none"> <li>– contrôler la bonne fixation de l'outil de coupe avant l'utilisation, le cas échéant remplacer l'écrou de serrage selon les données du constructeur;</li> <li>– travailler seulement avec une protection des lames;</li> <li>– contrôler, par la sonorité, l'outil de coupe quant aux fissures; éliminer immédiatement les outils fissurés;</li> <li>– laisser libre la zone de danger (un rayon d'au moins 15 m);</li> <li>– éloigner les tiers de la zone de danger</li> </ul>				
709	1.4	<b>Utiliser la débroussailleuse</b> • bois en tension						empêcher les blessures dues au bois en tension	<ul style="list-style-type: none"> <li>– évaluer les tensions;</li> <li>– choisir une technique de coupe sûre</li> </ul>				
710	1.4	<b>Abattage et taille d'abattage à la tronçonneuse</b> • tronc ou branches en tension						empêcher les blessures dues au tronc ou aux branches en tension	<ul style="list-style-type: none"> <li>– évaluer correctement les tensions dans le tronc ou dans les branches et utiliser la technique de coupe appropriée;</li> <li>– laisser les fibres pour guider le reste du tronc pour le procédé de pliage;</li> <li>– pour rabattre (sciage en tronçons) veiller aux troncs qui glissent;</li> <li>– toujours travailler avec le protège-face rabattu</li> </ul>				
711	1.4	<b>Travailler sous un arbre par la lame</b> • chute de branches						empêcher les blessures aux yeux, au visage et à la tête dues aux chutes de branches	<ul style="list-style-type: none"> <li>– porter un casque avec protège-face;</li> <li>– prêter attention aux chutes de branches</li> </ul>				

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P	D	R	O	N					O	N
712	1.4	<b>Utiliser la scie</b> • sciure et copeaux dans les yeux						empêcher les blessures aux yeux	– utiliser une protection du visage et des yeux				
713	1.6	<b>Monter à une échelle</b> • glisser, rater un échelon • chute depuis l'échelle						empêcher les contusions, fractures, paralysies dues à une chute	– porter des chaussures de sécurité ou des chaussures spéciales avec une semelle antidérapante				
714	1.6	<b>Travailler sur l'échelle</b> • chute de l'échelle						empêcher les contusions, fractures, paralysies dues à une chute	– assurer l'échelle (p.ex. avec des pointes, en l'attachant); – s'attacher (utiliser des câbles)				
<b>2. Substances dangereuses</b>													
715	2.1	<b>Travailler à proximité d'une ligne électrique aérienne</b> • électrocution						empêcher l'électrocution, les brûlures, la mort par arrêt cardiaque, les chutes	– faire couper le courant dans la ligne par le fournisseur; – respecter les distances de sécurité				
<b>3. Substances dangereuses</b>													
716	3.3 et 3.4	<b>Utiliser des produits de traitement des plantes</b> • absorption de substances dangereuses pour la santé						empêcher l'absorption de substances mettant la santé en danger par la peau, les voies respiratoires et la voie orale	– tenir compte des indications figurant sur le paquet ainsi que dans le mode d'emploi et les fiches de sécurité; – porter des EPI et des vêtements de travail adaptés; – examiner des méthodes de traitement alternatives; – remplacer les substances dangereuses par des substances inoffensives				
<b>9. Sollicitations physiques, travaux pénibles</b>													
717	9.1	<b>Grimper aux arbres</b> • Travaux corporels pénibles						empêcher les problèmes circulatoires	– utiliser des moyens auxiliaires; – faire des pauses; – effectuer un examen médical d'aptitude				
718	9.3	<b>Pousser et tirer des arbres</b> • Danger de fourbure et de blessure						empêcher les fourbures et les blessures dues au fait de pousser et tirer des arbres	– ne pas tirer, mais pousser les morceaux d'arbres trop lourds; – utiliser des moyens auxiliaires; – toujours travailler avec tous les EPI				
719	9.3	<b>Travailler sur des arbres, des mâts, des échelles ou dans la couronne</b> • positions inconfortables ou extrêmes, positions forcées, travaux de retenue						empêcher les tensions musculaires douloureuses	– faire des pauses; – prévoir des changements d'activités				

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P	D	R	O	N					O	N
<b>11. Autres événements dangereux</b>													
720	11.1	<b>Utiliser la débroussailleuse</b> • équipements de protection individuelle (EPI) inadaptés ou manquants						empêcher les blessures dues à des EPI manquants ou inadaptés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utiliser tous les EPI: <ul style="list-style-type: none"> <li>- protection de l'ouïe,</li> <li>- protection du visage (écran de protection ou lunettes),</li> <li>- chaussures de sécurité,</li> <li>- gants,</li> <li>- si danger de blessure à la tête, un casque de protection,</li> <li>- pantalons de travail solides (protection contre les piqûres)</li> </ul> </li> </ul>				
721	11.1	<b>Grimper aux arbres</b> • équipement défectueux						empêcher les chutes dues à des câbles qui rompent, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôle de l'équipement avant le commencement du travail;</li> <li>- remplacement des équipements défectueux;</li> <li>- contrôle au moins une fois par an de l'équipement par un spécialiste</li> </ul>				
<b>12. Sollicitations psychiques</b>													
722	12.1	<b>Grimper aux arbres</b> • manque de temps, vertige en relation avec le travail						empêcher les atteintes à la santé et les chutes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- optimiser l'organisation du travail;</li> <li>- faire des pauses;</li> <li>- s'entraîner aux situations difficiles;</li> <li>- le cas échéant abandonner l'activité;</li> <li>- prévoir un deuxième équipement de grimpe pour un sauveteur</li> </ul>				

**contrôle répété des mesures**

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

**Remarques**

---



---

Signature: \_\_\_\_\_

Entreprise Adresse Téléphone	_____	Collaborateur:  Nom _____	Accord de la Direction Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>  Nom _____	Date/Signature _____
	_____			
	_____			

Genre d'entreprise: <b>Forestière</b>  _____ _____ _____	<input type="checkbox"/> Domaine de travail <input type="checkbox"/> Groupe professionnel/Personne <input type="checkbox"/> Activités	<b>Récolte du bois</b>
	<b>Holzernte</b> <input type="checkbox"/> avec tronçonneuse <input type="checkbox"/> avec un treuil <input type="checkbox"/> partiellement mécanisée <input type="checkbox"/> mécanisée	<input type="checkbox"/> montage de la grue-à-câble <input type="checkbox"/> utilisation de la grue-à-câble/ assortiments <input type="checkbox"/> utilisation de la grue-à-câble/ récolteuse combinée

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N					O	N
<b>1. Événements dangereux mécaniques</b>													
801	1.1	<b>Utiliser la tronçonneuse</b> • chaîne de tronçonneuse						empêcher les coupures	– utiliser seulement une tronçonneuse dont les équipements de sécurité fonctionnent; – porter tous les EPI; – évaluer la situation (tensions, environnement); – choisir une technique sûre; – adopter une position stable; – démarrer et utiliser correctement la tronçonneuse; – travailler tranquillement, concentré et réfléchi; – respecter les distances de sécurité; – nettoyer le champ d'action des branches gênantes; – ne pas scier avec le bout du guide-chaîne (retour); – ne pas tronçonner au dessus des épaules; – entretien et réparations seulement moteur arrêté				
802	1.1	<b>Abattage avec le treuil</b> • tronçonneuse						empêcher les coupures dues à la tronçonneuse	– utiliser une technique particulière (taille d'abattage sous la base de l'entaille de direction)				
803	1.3	<b>Tirer l'arbre avec le treuil, pré-débarder et débarder</b> • tracteur basculant ou glissant						empêcher les blessures dues au tracteur basculant ou glissant	– ne pas tourner dans la pente; – caler le tracteur de façon sûre et ne pas tirer dans une direction dangereuse (p.ex. tirer en biais)				

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N					O	N
804	1.3	<b>Conduire le tracteur forestier</b> • dérapage, renversement ou chute du véhicule						empêcher les blessures dues au dérapage, au renversement ou à la chute du véhicule	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utiliser si possible seulement sur chemin, layon de débardage;</li> <li>- évaluer le sol et la pente avant usage (p. ex. respecter la pente maximale);</li> <li>- placer si possible dans la direction de traction du treuil (baisser le bouclier de débardage lors de la traction);</li> <li>- adapter la charge aux conditions du terrain et de la pente;</li> <li>- monter les chaînes suffisamment à temps;</li> <li>- n'utiliser que des véhicules à cabine homologuée, sûre en cas de renversement;</li> <li>- éloigner les tiers de la zone dangereuse</li> </ul>				
805	1.3	<b>Conduire le processeur ou le porteur</b> • dérapage, renversement ou chute du véhicule						empêcher les blessures dues au dérapage, au renversement ou à la chute du véhicule	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utiliser si possible seulement sur chemin, layon de débardage;</li> <li>- évaluer le sol et la pente avant usage (p. ex. respecter la pente maximale);</li> <li>- adapter la charge et la dimension aux conditions de terrain et de pente;</li> <li>- monter les chaînes à temps;</li> <li>- boucler la ceinture de sécurité;</li> <li>- manipulation précautionneuse de la charge avec le bras entièrement sorti, respecter la limite de charge particulièrement en terrain pentu (mode d'emploi);</li> <li>- n'utiliser que des véhicules à cabine homologuée, sûre en cas de renversement;</li> <li>- éloigner les tiers de la zone dangereuse</li> </ul>				
806	1.4	<b>Abattre l'arbre avec la tronçonneuse</b> • être atteint par l'arbre et par des branches tombant ou étant éjectées de l'arbre						empêcher les blessures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- examiner soigneusement l'arbre à abattre ainsi que son environnement (p. ex. bois mort);</li> <li>- déterminer la méthode d'abattage la plus sûre;</li> <li>- déterminer le chemin de retraite et le libérer;</li> <li>- utiliser des accessoires d'abattage appropriés;</li> <li>- lors de l'abattage, suivre les règles particulières suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>- personne dans la zone de chute</li> <li>- surveiller la zone de chute et la zone dangereuse</li> <li>- avertir verbalement;</li> </ul> </li> <li>- utiliser le chemin de retraite;</li> <li>- pendant la chute de l'arbre, observer la couronne et le tronc</li> </ul>				
807	1.4	<b>Abattage avec le treuil</b> • être atteint par l'arbre ou par les branches qui tombent						éviter les blessures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- examiner soigneusement l'arbre à abattre ainsi que son environnement (p. ex. bois mort);</li> <li>- déterminer le chemin de retraite et le libérer;</li> <li>- abattre avec le treuil;</li> </ul>				

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P	D	R	O	N					O	N
807									<ul style="list-style-type: none"> <li>- utiliser le chemin de retraite;</li> <li>- pendant le treuillage, observer la couronne et le tronc</li> </ul>				
808	1.4	<b>Tirer l'arbre de la souche,</b> • tronc en mouvement incontrôlé						empêcher les blessures dues à la glissade et aux mouvements incontrôlés du tronc	<ul style="list-style-type: none"> <li>- fixer correctement le tronc avec les accessoires adéquats (chaînes);</li> <li>- commander le treuil depuis un lieu sûr</li> </ul>				
809	1.4	<b>Pré-débarder et débarder</b> • tronc en mouvement incontrôlé						empêcher les blessures dues à la glissade et aux mouvements incontrôlés du tronc	<ul style="list-style-type: none"> <li>- fixer correctement le tronc avec les accessoires adéquats (chaînes);</li> <li>- accompagner la charge en dehors de la zone dangereuse;</li> <li>- assurer le tronc contre les glissades</li> </ul>				
810	1.4	<b>Tirer l'arbre de la souche, pré-débarder et débarder</b> • câbles et élingues se rompant						empêcher les blessures dues aux câbles et/ou aux chaînes se rompant et fouettant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- adapter les câbles et les chaînes à la force de traction du treuil;</li> <li>- épissures correctes;</li> <li>- contrôle visuel quotidien des dégâts superficiels;</li> <li>- ne pas se tenir entre la charge et le treuil, ou dans l'angle dangereux d'une poulie</li> </ul>				
811	1.4	<b>Ébrancher avec la tronçonneuse</b> • branches sous tension						empêcher les blessures dues aux branches sous tension	<ul style="list-style-type: none"> <li>- tirer l'arbre à un endroit adapté à l'ébranchage;</li> <li>- faire attention aux branches sous tension: évaluer correctement les parties en tension et en compression et utiliser la technique de débitage adéquate</li> </ul>				
812	1.4	<b>Débiter avec la tronçonneuse</b> • parties d'arbre en tension (tronc, partie de tronc)						empêcher les blessures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluer fondamentalement la situation (p.ex. tensions, compressions, environnement, endroit sûr);</li> <li>- prendre une position sûre;</li> <li>- choisir une technique de débitage sûre</li> </ul>				
813	1.4	<b>Ébrancher, débiter avec la tronçonneuse, dans la pente</b> • être écrasé par une partie du tronc						éviter les blessures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ne jamais travailler l'un au-dessus de l'autre, mais décalé;</li> <li>- se tenir toujours en amont (ne jamais travailler depuis l'avant!);</li> <li>- assurer les troncs afin qu'ils ne roulent pas</li> </ul>				
814	1.4	<b>Abattre, ébrancher, débiter et poser des troncs avec le processeur</b>						empêcher les blessures par des troncs ou des parties de tronc; empêcher les blessures par des	<ul style="list-style-type: none"> <li>- n'utiliser que des véhicules munis de cabine de sécurité homologuée et de vitres de sécurité;</li> <li>- vérifier que l'agrégat de coupe est bien fixé, le resserrer;</li> <li>- maintenir les portes fermées, maintenir l'interrupteur de sécurité des portes en état;</li> <li>- faire attention au bois mort;</li> </ul>				

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N					O	N
814								parties de l'agrégat de coupe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- éloigner les tiers;</li> <li>- empêcher les situations de stress</li> </ul>				
815	1.4	<b>Accrocher et décrocher les charges, les conduire puis les empiler avec un tracteur à treuil</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mouvements incontrôlés, pivotement ou dévalement de troncs ou de parties d'arbres</li> </ul>						empêcher les blessures dues à des troncs ou des parties de tronc	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utiliser des moyens d'arrimage appropriés;</li> <li>- assurer la communication (s'accorder sur un code de signes ou des ordres radio indubitables);</li> <li>- éviter la zone dangereuse (p.ex. câble tendu ou en mouvement, des angles du câble, la zone de pivotement de la charge);</li> <li>- commander les moyens de débardage depuis un lieu sûr;</li> <li>- être passager sur un tracteur à treuil seulement à une place autorisée;</li> <li>- lors de l'arrêt de la traction de la charge, ne jamais saisir la boucle de câble ou la lever;</li> <li>- former une pile de grumes sûre</li> </ul>				
816	1.4	<b>Accrocher et décrocher les charges en utilisant une grue-à-câble puis empiler</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mouvements incontrôlés, pivotement ou dévalement de troncs ou de parties d'arbres</li> </ul>						empêcher les blessures dues à des troncs ou des parties de tronc	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utiliser des moyens d'accrochage appropriés;</li> <li>- former des charges sûres;</li> <li>- autoriser la traction seulement depuis un endroit sûr;</li> <li>- observer la traction;</li> <li>- en arrêtant la traction, ne jamais saisir la boucle de câble ou la lever;</li> <li>- former une pile de grumes sûre</li> </ul>				
817	1.4	<b>Prendre, déposer et stocker du bois avec une grue à griffe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mouvements incontrôlés ou dévalement de troncs ou de parties d'arbres</li> </ul>						empêcher les blessures dues à des troncs ou des parties de troncs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- n'utiliser que des véhicules munis de cabine de sécurité homologuée et de vitres de sécurité;</li> <li>- maintenir les portes fermées, maintenir l'interrupteur de sécurité des portes en état;</li> <li>- éloigner les tiers de la zone dangereuse;</li> <li>- former des charges appropriées;</li> <li>- personne dans le rayon d'action de la grue;</li> <li>- personne dans le rayon d'action de la charge;</li> <li>- faire attention au bois mort dans le rayon d'action de la grue;</li> <li>- empêcher les situations de stress;</li> <li>- former un stock de grumes sûr</li> </ul>				

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P	D	R	O	N					O	N
818	1.4	<b>Montage, service et démontage d'une installation de grue-à-câble.</b> • arracher des pièces (p.ex. câble, ancrage) ou des moyens d'arrimage						empêcher les blessures dues à des pièces ou des moyens d'élingage projetés	– choix et dimensionnement tenant compte de la sécurité nécessaire; – montage professionnel; – vérification régulière des pièces et des élingues				
819	1.5	<b>Utiliser le chemin de retraite</b> • danger de trébuchement et de glissade						empêcher les trébuchements, les glissades et les chutes	– dégager le pied de l'arbre, la zone de travail et le chemin de retraite; enlever les branches, les buissons et les jeunes pousses qui gênent				
820	1.5	<b>Ébrancher à la tronçonneuse</b> • danger de chute et de glissade						empêcher les trébuchements, les glissades et les chutes	– dégager la zone de travail des branches gênantes; – adopter une position sûre				
821	1.5	<b>Débusquer avec un outil à main</b> • danger de trébuchement et de glissade						empêcher les trébuchements, les glissades et les chutes	– choisir un chemin praticable et libre; – vérifier que l'outil tient dans le bois				
<b>2. Événements dangereux électriques</b>													
822	2.1	<b>Abattre des arbres aux alentours de lignes électriques aériennes</b> • courant électrique						• empêcher les électrocutions • empêcher les dégâts matériels	– examiner l'arbre et son environnement; – choisir la direction de chute correspondante; – utiliser les accessoires d'abattage appropriés; – faire couper l'alimentation de la ligne pendant l'abattage, lorsque la distance est inférieure à deux fois la hauteur de l'arbre; – le cas échéant, faire baisser ou démonter la ligne par un professionnel				
823	2.1	<b>Travailler avec la grue ou le bras télescopique à proximité de lignes électriques aériennes</b> • courant électrique						empêcher les électrocutions	– respecter la distance de sécurité avec les lignes électriques; – en cas d'incident de contact avec le courant: - maintenir la distance avec le conducteur et la machine; - le conducteur ne doit pas quitter la cabine de pilotage; – observer les avertissements dans le mode d'emploi				
<b>8. Événements dangereux dus aux conditions environnementales de travail</b>													
824	8.1	<b>Conduire le véhicule (tracteur porteur, processeur)</b> • températures extrêmes dans la cabine						empêcher les atteintes dues aux températures extrêmes dans la cabine	– cabine avec climatisation, pare-soleil et ventilation; – nettoyer et entretenir régulièrement la climatisation				



n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P	D	R	O	N					O	N
<b>9. charge physique, travail pénible</b>													
825	9.2	<b>Conduire le véhicule (tracteur porteur, processeur)</b> • travail dynamique unilatéral, postures défavorables						empêcher les conséquences du travail dynamique unilatéral et des postures défavorables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- règlement sur les pauses;</li> <li>- gymnastique compensatoire;</li> <li>- changement d'activité;</li> <li>- utiliser une machine ergonomique, homologuée FPA</li> </ul>				
826	9.3	<b>Travail avec la tronçonneuse</b> • posture forcée en tenant la tronçonneuse						éviter les surmenages en tenant la tronçonneuse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- choisir la tronçonneuse selon le domaine d'utilisation (p.ex. gros sujets, petits sujets), tendre vers une tronçonneuse légère;</li> <li>- faire attention à une posture corporelle et une méthode de travail ergonomiquement justes;</li> <li>- changements d'activité</li> </ul>				
827	9.4	<b>Débusquer avec des outils à main</b> • travail corporellement pénible (mouvements saccadés, tirer et lever des parties d'arbre)						empêcher le surmenage corporel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utiliser des moyens techniques adéquats;</li> <li>- faire attention à une posture corporelle et une méthode de travail ergonomiquement justes;</li> <li>- débusquage dans le bas-perchis</li> </ul>				
<b>10. perception et manipulation</b>													
828	10.1	<b>Saisie, traitement des données et communication avec l'ordinateur de bord (p.ex. avec processeur, tracteur porteur)</b> • travail faux à l'écran						éviter les atteintes à la santé dues aux faux travaux à l'écran	<ul style="list-style-type: none"> <li>- écran suffisamment grand: <ul style="list-style-type: none"> <li>- en position ergonomiquement favorable</li> <li>- contraste et luminosité réglés</li> <li>- protection contre l'éblouissement</li> <li>- rétro-éclairage</li> </ul> </li> <li>- faire attention à la facilité d'utilisation</li> </ul>				
829	10.2	<b>Saisie, traitement des données et communication avec l'ordinateur de bord (p.ex. avec processeur, tracteur porteur)</b> • informations trop denses • vigilance en baisse à cause de la monotonie						éviter les atteintes à la santé dues à des informations trop denses et à la monotonie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les messages d'avertissement ont priorité;</li> <li>- l'utilisateur doit pouvoir déterminer son rythme de travail lui-même;</li> <li>- pauses;</li> <li>- gymnastique compensatoire</li> </ul>				

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N					O	N
<b>12. charge psychique</b>													
830	12.2	<b>Conduire le véhicule (processeur, tracteur, porteur)</b> • stress et surcharge psychique due au travail à l'écran						charge psychique éviter le stress et les surcharges psychiques	- instruction complète sur les programmes; - ordre de travail écrit				
<b>13. Organisation</b>													
831	13.1	<b>Abattre des arbres</b> • employé, tiers						empêcher les blessures aux employés et aux tiers (p.ex: promeneurs) dues à des arbres tombant au sol, à des pierres dévalant, et à des branches projetées	- éloigner les tiers; - barrer les chemins, poster des sentinelles; - éloigner les personnes de la zone de chute; - interrompre le travail des personnes dans la zone dangereuse: c'est seulement lorsque l'arbre est à terre qu'on peut recommencer à travailler				

**contrôle répété des mesures**

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

**Remarques**

---



---

Signature: \_\_\_\_\_

# Classification des facteurs d'événements dangereux

1.	1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	1.6			
<b>événement dangereux mécanique</b>	parties de machines en mouvement, non protégées	pièces avec des surfaces dangereuses	moyens de transports ou de travail en mouvements	pièce en mouvement incontrôlé		chute de plein-pied, glissade, trébuchement, torsion, faux-pas	chute en hauteur		
2.	2.1	2.2							
<b>événement dangereux électrique</b>	courants dangereux à travers le corps	arcs électriques							
3.	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6			
<b>substances dangereuses</b>	gaz	vapeurs	aérosols	liquides	solides	réactions en chaîne			
4.	4.1	4.2	4.3						
<b>mise en danger biologique</b>	danger d'infection par des microorganismes, des virus ou des substances biologiques de travail	organismes génétiquement modifiés (OGM)	allergènes et substances toxiques de microorganismes, etc..						
5.	5.1	5.2	5.3	5.4					
<b>danger d'incendie et d'explosion</b>	danger d'incendie dû à des solides, des liquides ou des gaz	atmosphère explosive	substances explosives	charge électrostatique					
6.	6.1	6.2							
<b>danger thermique</b>	contact avec des substances chaudes	contact avec des substances froides							
7.	7.1	7.2	7.3	7.4	7.5	7.6	7.7	7.8	7.9
<b>dangers dus à des effets physiques spéciaux</b>	bruit	ultra-, infrasons	vibrations sur tout le corps	vibrations sur le bras-la main	rayonnements non ionisant	rayonnements ionisants	champs électromagnétiques	travail en dépression ou en surpression	danger de noyade
8.	8.1	8.2	8.3						
<b>dangers dus aux conditions environnementales de travail</b>	climat	éclairage	besoin en espace/voies de circulation						
9.	9.1	9.2	9.3	9.4					
<b>charge physique / travail pénible</b>	travail dynamique pénible	travail dynamique unilatéral	posture forcée/travail statique	combinaison de travail statique et dynamique					
10.	10.1	10.2	10.3						
<b>perception et maniabilité</b>	enregistrement des informations	champ de perception	maniabilité difficile de moyens de travail						
11.	11.1	11.2	11.3	11.4	11.5				
<b>autres événements dangereux</b>	équipements de protection individuelle inadaptés	charge de la peau	dus à des êtres humains	dus à des animaux	dus à des plantes ou des produits à base de plantes				
12.	12.1	12.2	12.3						
<b>charges psychiques</b>	activité au travail	organisation du travail	conditions sociales						
13.	13.1	13.2	13.3	13.4	13.5	13.6			
<b>organisation</b>	déroulement des tâches	temps de travail	qualification	instruction	responsabilité	organisation en général			

# Modèles pour copie

<b>Documentation des événements dangereux, objectifs de protection et mesures</b> .....	88
<b>Procédés de travail avec événements dangereux</b> .....	94

**Documentation des événements dangereux, objectifs de protection et mesures**

Entreprise Adresse Téléphone	_____	Collaborateur:  Nom _____	Accord de la Direction Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	_____	Date/Signature _____
	_____				
	_____				

Genre d'entreprise: <b>Forestière</b>  _____ _____ _____	<input type="checkbox"/> Domaine de travail <input type="checkbox"/> Groupe professionnel/Personne <input type="checkbox"/> Activités
--	---

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N					O	N

n° cont.	fac- teur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N					O	N

n° cont.	facteur G	Activité partielle, événement dangereux	risque			action		Objectif de protection	Mesures	Resp.	Délai réal.	Efficacité	
			P ↓	D ↓	R ↓	O	N					O	N

**contrôle répété des mesures**

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
n° cont.	date	efficace oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

**Remarques**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

## Procédés de travail avec événements dangereux

Activité:

Processus · lieu · moyens de travail · événements dangereux					
Où? Quoi?	Peuplement				événements dangereux (num. continue)

## Remarques

---

---



## Remarques

---